



## Parité entre frère et soeur

Par **flo08**, le **19/10/2010** à **13:24**

Bonjour, je souhaite avoir un renseignement.

Nous sommes un frère et une sœur. Nos parents suite à l'héritage de nos grand-parents ont investi une partie de cet argent sur un terrain appartenant à mon frère (construction d'un logement). Cet investissement est donc au profit de mon frère. Puis-je demander à mes parents une contre partie financière?